La cavalerie et le problème des effectifs

Autor(en): **Brunner, Dominique**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen**

Band (Jahr): **43 (1970)**

Heft 4

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-561212

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

der Landwehr gibt es überhaupt keine mechanisierten Verbände. Diese Infanterie ist und bleibt die ideale Waffe in stark gegliedertem, bewaldetem oder überbautem Gelände, also in sogenannten Infanteriekampfzonen, an denen unser Land reicher ist als die Nachbarländer. Doch liegt auf der Hand, dass ein Gegner solches Gelände, das uns begünstigt und ihn sehr behindert, nach Möglichkeit meiden, allenfalls mit schwerem Feuer neutralisieren wird. Anderseits muss unsere Infanterie – ausser unter extremen Witterungsbedingungen – die reinen Panzerkampfzonen meiden, wo mechanisierte Kräfte ihre überlegene Feuer- und Stosskraft entfalten können. Im Mittelland wird die Infanterie somit die Bewährungsprobe in gemischten Zonen zu bestehen haben, wo Kampfpanzer zwar im Verband eingesetzt werden können, die Abmessungen der Geländekammern sie an der vollen Ausnutzung ihrer Feuerkraft aber hindern.

Das Problem der Panzerabwehr bei der Infanterie

Für diese Hauptaufgabe verfügt nun die Infanterie auf kurze Entfernung und auf der Stufe Einheit über genug Feuerkraft. Die Panzerabwehrfeuerkraft ist aber auf grosse Distanzen und auf den Stufen Bataillon und Regiment eindeutig ungenügend. Warum wird da nicht abgeholfen? Weder aus finanziellen Gründen noch weil geeignete Waffen nicht existierten: primär weil es am Personal fehlt. Man erwägt die – nötige – Einführung von Panzerabwehrkanonen und -raketen im Bataillon und von schweren Minenwerfern auf Schützenpanzern im Infanterieregiment. Anträge der zuständigen Instanzen liegen vor. Es gibt auch ernstzunehmende Vorschläge, wonach Regimentskampfgruppen gebildet werden sollen, die über Kanonenjagdpanzer verfügen würden.
Es ist ja auch der Personalmangel, der zur Auflösung von Kavallerie und Radfahrern zwingt: Nur dass in diesem Fall die Auflösung von Verbänden einfach unaufschiebbar geworden ist, weil 1968 die Beschaffung von 170 Panzern 68 beschlossen wurde, infolgedessen rund 130 Centurion in die Felddivisionen eingegliedert werden sollen und in diesem Zusammenhang neue Panzergrenadierkompagnien benötigt werden (für die Centurion-Bataillone der Felddivisionen und die derzeit «selbständigen» dritten Panzerbataillone der mechanisierten Divisionen).
Unter diesen Umständen und besonders angesichts des Personalmangels, d. h. des Vorhandenseins von zu vielen Verbänden gemessen an den Beständen, kann die Aufrechterhaltung von Kavallerieverbänden, die als solche nur sekundäre Funktionen versehen können, nicht verantwortet werden. Doch, und das müssen wir unterstreichen, wird man sich nicht damit begnügen dürfen. Was für die Dragoner gilt, gilt insofern auch für die Infanterie, als man endlich bereit sein sollte, auf eine gewisse Zahl Füsiliere zu verzichten, um über mehr Panzerabwehrkanoniere und wenn möglich über Panzerjäger zu verfügen, die den verbleibenden Füsilieren ja eine erheblich erhöhte Kampfkraft sichern würden.

Dominique Brunner

La cavalerie et le problème des effectifs

Pas assez d'hommes... ou trop d'unités?

Le motif qui incite les autorités militaires à vouloir renoncer à la cavalerie tient à la crise des effectifs que notre armée connaît présentement. D'aucuns attribuent la pénurie de personnel que l'on constate dans l'armée de campagne, c'est-à-dire dans les formations d'élite, à la réduction des classes d'âge astreintes au service militaire intervenue lors de la réorganisation de l'armée au début des années 60. Le soldat n'est plus incorporé en élite, donc disponible pour l'armée de campagne, composée de 12 divisions et de troupes de corps d'armée et d'armée, que de l'âge de 20 à 32 ans, alors que précédemment il en faisait partie jusqu'à 36 ans. D'autres, en revanche, voient l'origine de la pénurie actuelle dans le refus du parlement, en 1960, de dissoudre les bataillons indépendants d'élite attribués aux brigades de Landwehr et d'abandonner la cavalerie.
En fixant la limite de l'âge militaire à 50 ans pour la troupe, on a certes «affaibli» numériquement l'armée, mais on l'a également rajeunie, ce qui n'a pas manqué d'influencer favorablement la force de combat, notamment de l'infanterie. En outre, on a ainsi rendu disponibles des effectifs dont la protection civile avait et a un urgent besoin. Au regard de ce double effet, le rajeunissement de l'armée s'imposait. Il sera erroné, pour ne pas dire plus, de vouloir faire marche arrière pour résoudre le problème des effectifs. La défense civile est une composante essentielle de l'effort de défense. En cas de conflit classique avec emploi plus ou moins modéré d'armes nucléaires à vocation tactique, la menace la plus grave et la plus probable pour nous, le rôle qui lui reviendrait pourrait être proprement décisif.
Si un problème des effectifs se pose, si, comme c'est le cas, un grand nombre de formations de l'armée de campagne ne disposent pas des effectifs réglementaires, c'est que de toute évidence nous avons trop d'unités par rapport au personnel disponible. La seule solution satisfaisante consiste alors à dissoudre certaines formations. Il vaut mieux disposer de moins d'unités, mais de formations au complet, que d'un nombre très élevé d'unités en sous-effectif. Les expériences de la Deuxième Guerre mondiale démontrent très nettement que les unités engagées au combat doivent être fortement dotées en personnel.
Un auteur allemand vient de le rappeler dans un ouvrage consacré à l'infanterie à l'âge nucléaire («Leichte Infanterie im Atomzeitalter» par F. Uhle-Wettler). A plus forte raison doit-on se résigner à supprimer certaines formations s'il se révèle nécessaire de mettre sur pied de nouvelles unités et quand on ne peut pas puiser dans les réserves puisqu'elles sont inexistantes.
Ce genre de considération – que dicte le bon sens le plus élémentaire – sera sans doute approuvé par tous les gens sensés. Mais qui sacrifier? Dès que l'on aborde cette question, le débat s'élève, et les arguments abondent qui prouvent que la mesure proposée présente bien des inconvénients, ce qui est, évidemment, inévitable.

La menace et les besoins qu'elle suscite

Pour trouver une réponse satisfaisante, il faut d'abord examiner la menace militaire à laquelle nous pourrions être

exposés, la confronter ensuite aux moyens dont nous disposons et en tirer, enfin, des conclusions logiques quant aux mesures à prendre. Ceci signifie qu'il faut se livrer à un calcul de «cost-effectiveness», donc comparer l'efficacité au coût.

Abstraction faite de l'échange nucléaire entre les Grands poussé au paroxysme, ce que Raymond Aron appelle l'explosion de folie homicide, contre lequel toutes les autres nations sont impuissantes et qui est très peu vraisemblable, et à part l'attaque nucléaire visant à anéantir notre pays, qui est également improbable, la menaçe la plus grave à laquelle nous pourrions avoir à faire face serait une attaque classique de grande envergure, appuyée par des feux nucléaires dirigés principalement contre des objectifs militaires.

Une telle agression n'est vraisemblable que dans le cadre d'un conflit européen. Les troupes lancées contre notre pays seraient largement mécanisées, ceci pour la simple raison que tant les alliés occidentaux que les pays communistes ne disposent – à part quelques divisions aéroportées et, du côté communiste, quelques formations de montagne – pratiquement plus que de formations de ce genre en Europe.

L'adversaire éventuel engagerait un nombre considérable de chars, une infanterie dotée de véhicules de transport blindés, une artillerie très puissante, nombre d'hélicoptères lui permettant de prendre nos troupes à revers et, enfin, une aviation qui ne manquerait pas de harceler nos troupes.

A un tel adversaire, nous pourrions opposer une armée très nombreuse par rapport à la superficie du pays à défendre, le considérable avantage que nous confère notre terrain accidenté, des troupes animées d'une volonté de résistance opiniâtre, et un armement dans l'ensemble fort appréciable. Mais malgré ces atouts, il est certain que des insuffisances subsistent qu'on aurait tort de sous-estimer.

Le problème principal des troupes engagées sur le plateau sera la lutte antichars. Notre armée est principalement composée d'infanterie. Dans l'armée de campagne, on compte 5 bataillons d'infanterie pour un bataillon mécanisé. Cette infanterie, tout comme les dragons et les cyclistes, qui combattent évidemment à pied, se prête parfaitement au combat en terrain très accidenté, donc en zone de combat d'infanterie. Mais l'adversaire évitera ces secteurs ou les neutralisera par le feu de ses armes lourdes. L'infanterie devra donc accepter le combat là où l'adversaire mécanisé se présentera, tout en évitant les secteurs qui le favorisent par trop. L'infanterie devra livrer bataille dans les zones qui permettent tant le combat d'infanterie que l'engagement de blindés. Pour cette tâche principale qui lui incomberait le cas échéant, l'infanterie dispose d'une puissance de feu suffisante à courte distance, mais insuffisante à grande distance (échelons bataillon et régiment). Ce qui empêche d'y remédier – par l'introduction de canons et fusées antichars dans les bataillons et par l'acquisition de chasseurs de chars, blindés sans tourelle comme le «Kanonenjagdpanzer» allémand ou notre G 13, pour les régiments – ce n'est pas tant le manque d'argent... que les effectifs insuffisants. Il en va de même pour les réserves blindées des divisions de campagne. Le bataillon de reconnaissance blindé existe, mais le bataillon de chars qui sera créé dans quelques années, lorsque 150 chars Centurions, remplacés dans une division mécanisée par le char suisse 68, prendront la relève des vieux G 13, nécessitera la mise sur pied de grenadiers de chars (tout comme il faudra compléter le troisième bataillon de chars des divisions mécanisées, actuellement indépendant, par des grenadiers). Comme on ne dispose pas de réserves, la dissolution de formations existantes s'avère indispensable.

Si l'on veut bien apprécier sans passion les avantages et les inconvénients que présente la solution prévue par l'exécutif, force est de reconnaître qu'elle est difficilement contestable, du moins sur le plan militaire. Par rapport aux frais qu'elle occasionne, le rendement de la cavalerie – qu'il ne faut pas confondre avec le train dont nous continuerons d'avoir besoin – est insuffisant. Certes, il existe des situations où elle peut encore rendre d'excellents services. Mais les tâches auxquelles elle se prête, sont – c'est indéniable – d'ordre secondaire au regard du genre de menace auquel nous devons nous préparer à faire face. Dans ces conditions, et vu la crise des effectifs, est-il possible de justifier le maintien de trois régiments qui ne peuvent assumer que des fonctions secondaires, alors qu'en transformant les cavaliers en grenadiers de chars on pourrait valoriser les qualités remarquables propres à ces troupes? Il nous semble que non. Mais il ne faudra pas se contenter de cela. Ce qui vaut pour les dragons, s'applique également à l'infanterie dans ce sens qu'on devrait enfin être ptêt à renoncer à un certain nombre de fantassins pour disposer de canonniers antichars et, si possible, de chasseurs de chars. La réduction du nombre de formations d'infanterie s'impose, enfin, si l'on veut qu'elles aient des effectifs suffisants.

Dominique Brunner